

<b>IDENTITE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Carte nationale d'identité ou Passeport <b>en cours de validité</b>. A défaut, récépissé de demande de renouvellement</li> <li>• Copie intégrale de l'acte de naissance (avec les mentions marginales)</li> <li>• Pour les + de 75 ans : Attestation médicale sur le discernement</li> </ul>
<b>Situation familiale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Livret de famille</b></li> <li>• PACS ou contrat de mariage (s'il y a lieu)</li> <li>• <b>Si divorcé depuis – 10 ans</b> : Jugement de divorce + Etat liquidatif de la communauté</li> </ul>
<b>Justificatif de domicile</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dernière quittance eau, gaz, électricité ou téléphone (<b>de - 3 mois</b>)</li> <li>• Taxe foncière</li> <li>○ Si locataire : Bail + Dernière quittance de loyer</li> <li>○ Si hébergé : Attestation de l'hébergeur + carte d'identité de l'hébergeur + Justificatif de domicile de l'hébergeur</li> </ul>
<b>Revenus - Charges</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dernier avis d'impôt sur revenus</li> <li>• Dernier bulletin de salaire OU bulletin de pension DISPONIBLE (s'il y a lieu)</li> <li>• Taxe foncière des biens en location (s'il y a lieu)</li> <li>• Dernière 2044 (si revenus locatifs)</li> <li>• Offre de prêt + Echancier des crédits en cours</li> <li>• <b>Bail des revenus locatifs (si profession libérale)</b></li> </ul>
<b>Bien donné en garantie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dernière taxe foncière</li> <li>• Quittance assurance incendie</li> <li>• Titre de propriété intégral</li> <li>• Quittance des charges (si copropriété)</li> </ul>
<b>Divers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• RIB (où les fonds seront versés)</li> <li>• 3 derniers mois des relevés de compte bancaire (pour TOUS les comptes)</li> <li>• Diagnostic de Performance Energétique (obligatoire si bien locatif)</li> <li>• <b>3 derniers mois de comptes bancaires professionnels (si profession libérale)</b></li> <li>• <b>2 dernières 2035 + Attestation comptable + RM ou Kbis (si profession libérale)</b></li> </ul>

**Ne pas oublier de renvoyer dûment signés :**

**\* le Descriptif du bien immobilier \* et la fiche de renseignements ci-après**



[etude@pret-viager.fr](mailto:etude@pret-viager.fr)



02.38.411.470

TOUS CES DOCUMENTS SONT A NOUS RETOURNER PAR :

- **Internet en cliquant ici** (le plus sûr)
- **Par courrier postal** (délai d'acheminement souvent très long) à PRETVIAGER – 323 imp. des sangliers 83790 PIGNANS

Votre foyer est composé de ? 1ère personne 2ème personne	<input type="checkbox"/> 1 personne NOM/PRENOM : _____ TEL : _____	<input type="checkbox"/> 2 personnes NOM/PRENOM : _____ TEL : _____	EMAIL : _____ EMAIL : _____
<b>1ère personne</b>			
<b>CIVILITE</b>	<input type="checkbox"/> Monsieur	<input type="checkbox"/> Madame	
Nationalité :	<input type="checkbox"/> Française	<input type="checkbox"/> Autre	
Situation familiale	<input type="checkbox"/> Célibataire, veuf(ve), divorcé(e)	<input type="checkbox"/> Marié(e), PACS, Union libre	<input type="checkbox"/> En cours de divorce ou séparation
Date de naissance :	__/__/____	Ville / Pays de naissance : _____	Résident fiscal français : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Nombre de personne fiscalement à charge ?	<input type="checkbox"/> Aucune	<input type="checkbox"/> Au moins 1 personne	
Activité professionnelle :	<input type="checkbox"/> Retraité(e)	<input type="checkbox"/> Salarié(e)	<input type="checkbox"/> Profession libérale <input type="checkbox"/> Artisan, commerçant, gérant de sté
<b>2ème personne</b>			
<b>CIVILITE</b>	<input type="checkbox"/> Monsieur	<input type="checkbox"/> Madame	
Nationalité :	<input type="checkbox"/> Française	<input type="checkbox"/> Autre	
Date de naissance :	__/__/____		
Activité professionnelle :	<input type="checkbox"/> Retraité(e)	<input type="checkbox"/> Salarié(e)	<input type="checkbox"/> Profession libérale <input type="checkbox"/> Artisan, commerçant, gérant de sté
<b>Votre foyer</b>			
Crédit en cours :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Si oui, indiquez le montant total de vos mensualités : _____ €
Revenus mensuels du foyer :	_____ €		
Avez-vous eu des rejets de prélèvements au cours des 3 derniers mois ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
Quel est l'usage du bien que vous souhaitez proposer en garantie ?	<input type="checkbox"/> Résidence principale	<input type="checkbox"/> Résidence secondaire	<input type="checkbox"/> Résidence locative louée à l'année <input type="checkbox"/> Résidence locative louée en saisonnier ou occupée par un membre de la famille
	<input type="checkbox"/> Bien mixte (commerce + habitation)	<input type="checkbox"/> Bien commercial ou professionnel	
Valeur estimée de ce bien :	_____ €		
CP / VILLE :	_____		
Vous en détenez ?	<input type="checkbox"/> La pleine propriété	<input type="checkbox"/> L'usufruit	<input type="checkbox"/> La nue-propriété
Il y a-t-il un crédit en cours sur ce bien ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
Quel montant idéalement, souhaitez-vous ? _____ €	Pour quel usage ? _____		



**En quoi consiste le Prêt Viager Hypothécaire avec PRETVIAGER ?**



Adressez-nous votre demande à l'adresse [etude@pret-viager.fr](mailto:etude@pret-viager.fr)

- ✓ Vous conservez votre bien sans avoir à déménager
- ✓ Versement d'un capital immédiat non imposable
- ✓ Aucun remboursement mensuel à réaliser
- ✓ Aucun questionnaire de santé
- ✓ Étude simplifiée et délai d'obtention rapide



### COORDONNÉES

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse du bien : \_\_\_\_\_

C.P. : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

### VOTRE BIEN

**Type de bien**

Maison indépendante  
 Maison mitoyenne - Nombre de côtés mitoyens : \_\_\_\_\_  
 Appartement  
 Autre : \_\_\_\_\_

**Surface du bien** Surface habitable : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup> Autres surfaces (grenier, garage, dépendances) : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>  
**La surface habitable indiquée provient :**  Des plans  
 Du titre de propriété  Définie loi Carrez par un expert  Mesurée par vos soins  
Superficie du terrain : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

### ACQUISITION

Date d'acquisition : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ Prix d'acquisition : \_\_\_\_\_ €

Acquis par donation ?  Oui  Non

Valeur estimée à ce jour : \_\_\_\_\_ €

Estimation faite par :  Vos soins  Agence immobilière  Expert  Notaire

Montant global des travaux effectués depuis l'acquisition : \_\_\_\_\_ €

Descriptif des travaux effectués et montants : \_\_\_\_\_

### SITUATION GÉOGRAPHIQUE

**Localisation**  Ville  Périphérie  Campagne  Autre

Ville importante la plus proche (+ de 50 000 habitants) : \_\_\_\_\_ Distance : \_\_\_\_\_ km

Commerces à proximité :  Oui  Non Présence de commerces alimentaires :  Oui  Non

Distance des commerces généraux  0 à 500 m  500 m à 1 km  > à 1 km

Distance des grandes surfaces commerciales  0 à 500 m  500 m à 1 km  > à 1 km

Distance des écoles  0 à 500 m  500 m à 1 km  > à 1 km

Distance des collèges  0 à 500 m  500 m à 1 km  > à 1 km

Distance des lycées  0 à 500 m  500 m à 1 km  > à 1 km

Distance des accès autoroutiers  < à 5 km  > à 5 km

Distance des transports en commun  0 à 500 m  500 m à 1 km  > à 1 km

## SI VOUS HABITEZ EN MAISON

**La construction** Année de construction : \_\_\_\_\_

Construction :  Pierre  Pré-fabriqu   Briques  Bois

Faades :  Pierre  Cr pi / enduit  Briques  Bois

Toiture :  Industrielle  Artisanale

###  tat g n ral du gros oeuvre

Toiture :  Neuf (< 5 ans)  Bon  tat    r viser

Faades :  Neuf (< 5 ans)  Bon  tat    ravaler

Murs :  Neuf (< 5 ans)  Bon  tat  Travaux   pr voir

Nature des travaux   pr voir : \_\_\_\_\_

Nombre de niveaux : \_\_\_\_\_

*Indiquer «1» pour maison de plain-pied, «2» pour une maison avec 1  tage*

Surface sous-sol, garage exclu : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

Piscine avec fondations :  Oui  Non

Raccordement au r seau d' vacuation des eaux us es :  Oui  Non

## SI VOUS HABITEZ EN APPARTEMENT

 tage de l'appartement : \_\_\_\_\_ Nombre total d' tages : \_\_\_\_\_

Ann e de construction de l'immeuble : \_\_\_\_\_

Standing de l'immeuble  Haut  Moyen  Faible

Prestations /  quipements  Digicode  Ascenseur  Gardien  Espaces verts  Piscine  Salle de sport

 tat g n ral de l'immeuble  Bon  tat   tat usag     r nov r

Nombre de pi ces : \_\_\_\_\_

Si rez-de-jardin privatif, surface : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

Si terrasse(s), surface : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

*Hors balcons*

Parties communes r nov es < 3 ans  Oui  Non

Ravalement de faade < 3 ans  Oui  Non

## DISTRIBUTION ET  TAT INT RIEUR

Nombre de pi ces : \_\_\_\_\_

**R partition :** Entr e : \_\_\_\_\_ S jour : \_\_\_\_\_  Parking couvert  ou ext rieur : \_\_\_\_\_ Garage : \_\_\_\_\_

(indiquer le nombre) Salle   manger : \_\_\_\_\_ Chambre : \_\_\_\_\_ Cuisine s par e : \_\_\_\_\_ Cuisine ouverte : \_\_\_\_\_

Salle de bain : \_\_\_\_\_ Salle d'eau : \_\_\_\_\_ WC : \_\_\_\_\_ Cave : \_\_\_\_\_

Autre : \_\_\_\_\_

 tat int rieur  Neuf (< 5 ans)  Bon  tat    r nov r

 quipement  Neuf (< 5 ans)  Bon  tat    remplacer

D coration  Neuf (< 5 ans)  D'origine    r nov r

Travaux r cents : \_\_\_\_\_

Travaux   pr voir : \_\_\_\_\_



# LETTRE D'INFORMATION CLIENT

Nom et Prénom emprunteur :  
Nom et Prénom co-emprunteur :

Vous avez sollicité notre société pour un prêt viager hypothécaire et nous vous en remercions. Cette opération est complexe, votre conseiller PRETVIAGER est un professionnel du crédit. Il vous apportera toute l'information et l'assistance dont vous avez besoin, pour mener à bien cette opération.

**PRÊT VIAGER HYPOTHECAIRE (PVH) :** Afin d'étudier votre dossier, il est important de nous fournir tous les éléments réels et authentiques nécessaires à son étude.

Le prêt viager hypothécaire est un prêt in fine dont le remboursement-principal et intérêts fixes ou variables sont capitalisés annuellement et ne peut être exigé qu'au décès de l'emprunteur ou en cas d'aliénation ou de démembrement de la propriété de l'immeuble hypothéqué s'ils surviennent avant le décès. Il est précisé que la créance ne pourra jamais être supérieure à la valeur de l'immeuble hypothéqué telle qu'estimée au jour du décès.

L'hypothèque est souscrite pour la durée du prêt. Son montant s'aligne sur le montant de la créance, y compris les intérêts et autres majorations éventuelles.

**UNE OFFRE DE PRET** vous sera soumise. L'acceptation de l'offre ne peut intervenir que dix jours après sa réception par l'emprunteur. Elle fait alors l'objet d'un acte notarié. Jusqu'à l'acceptation de l'offre par l'emprunteur, aucun versement sous quelque forme que ce soit ne peut être fait, au titre de l'opération en cause, par le prêteur à l'emprunteur ou pour le compte de celui-ci, ni par l'emprunteur au prêteur. Jusqu'à cette acceptation, l'emprunteur ne peut, au même titre, faire aucun dépôt, souscrire ou avaliser aucun effet de commerce ou signer aucun chèque. Si une autorisation de prélèvement sur compte bancaire ou postal est signée par l'emprunteur, sa validité et sa prise d'effet sont subordonnées à celle du contrat de crédit.

Nous vous invitons à :

- vérifier la conformité de cette offre par rapport à vos besoins : montant, taux débiteur fixe ou variable, taux annuel effectif global (coût total de votre crédit), utilisation des fonds, conditions particulières et garantie(s) demandées.
- une lecture attentive des conditions générales de cette offre. Pour vous aider dans cette démarche, votre conseiller est à votre disposition.

L'offre de prêt qui vous est adressé par l'établissement prêteur est le seul document valant engagement pour vous accorder le prêt. L'intervention de PRETVIAGER dans l'obtention du prêt ne préjuge nullement de la réponse d'un prêteur à une demande de prêt, ce dernier restant à tout moment seul juge de ses décisions en ce qui concerne l'octroi des crédits, leurs conditions financières, les conditions et garanties attachées aux crédits et à leur attribution.

**VOTRE BUDGET :** charges fixes (loyer, impôts, chauffage, assurances, crédits...) et charges variables (vêtements, alimentation, carburant, loisirs, cantine des enfants...); si vous le souhaitez, votre conseiller est à votre disposition pour élaborer avec vous, votre nouveau budget après financement.

## COMMISSION PRETVIAGER :

(Cette commission est incluse dans le montant du prêt et dans le TAEG. Nos honoraires ne seront dus que si votre prêt est définitivement accepté)

Prêt viager hypothécaire : 6% maximum.

Tarifification en vigueur au 01 janvier 2024.

Selon l'article L321-2 du Code de la Consommation : Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent.

## INFORMATIQUE et LIBERTES :

En application de l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client est informé que, pour la bonne réalisation de l'objet de la présente convention de financement, les données recueillies seront nécessairement communiquées à des tiers. Conformément aux articles 34 et suivants de la loi précitée, le client dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données le concernant, ainsi qu'un droit d'opposition à la communication de ses données à des tiers. Vous pouvez à tout moment demander à ne plus être contacté par AFC. **ATTENTION** : En l'absence de réponse de votre part dans un délai d'un mois à compter de la signature de ce document, votre accord sera réputé acquis. Vous pourrez toutefois nous faire part à tout moment de votre souhait, que la diffusion de vos données cesse. Pour exercer ce droit, adressez-nous un mail à [cnil@moderatio.fr](mailto:cnil@moderatio.fr)

J'atteste avoir informé PRETVIAGER avec honnêteté, de ma situation financière et de mon besoin, de manière que PRETVIAGER puisse me proposer une solution adaptée à ma situation. Je reconnais être informé sur les conséquences que la souscription du contrat de prêt viager hypothécaire pourra avoir sur ma situation financière. Je m'engage à adresser avec précision l'ensemble des informations concernant : mes ressources, mes charges ainsi que les données des prêts que j'ai contractés. Je reconnais qu'il m'a été présenté par téléphone ou sur le site internet [www.pret-viager.fr](http://www.pret-viager.fr), avec clarté, les caractéristiques du prêt (frais de dossier, etc.).

## Reçu un exemplaire ce jour.

Fait à ....., le ...  
Signature de l'emprunteur et du co-emprunteur :  
Précédée de la mention manuscrite suivante :

« Lu et approuvé »

L'Emprunteur

Le Co-emprunteur

## UN CREDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSE. VERIFIEZ VOS CAPACITES DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER INTERMEDIAIRE EN OPERATION DE BANQUE ET EN SERVICES DE PAIEMENT

PRETVIAGER est courtier en prêt viager hypothécaire, enregistré à l'ORIAS sous le n°12065613.

PRETVIAGER est la marque de la SARL Assistance Finance Crédit mandatée par les établissements suivants : CFCAL, 1 Rue du Dôme 67003 Strasbourg Cedex. Assurance Responsabilité Civile Professionnelle AMLIN n°AMRCP201170. Sous le contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) 61 rue Taitbout - 75436 Paris cedex. Adhérent ENDYA, association d'auto-régulation. Procédure de recours à adresser à : AFC Service Réclamation – 323 imp. des sangliers 83790 PIGNANS. Coordonnées du médiateur pour le crédit : ANM conso – 2 rue de Colmar 94300 Vincennes.

PRETVIAGER

323 imp. des sangliers– 83790 PIGNANS- Tel : 02.38.411.470 SARL au capital de 10 000 € - RCS Orléans 480 841 071 0065

## CONVENTION D'INTERMEDIATION – PRET VIAGER HYPOTHECAIRE

### Entre

Nom(s) : .....  
Adresse .....

Prénom(s) .....  
Code Postal ..... Ville .....

### *Ci-après dénommé le Client*

### Et

La société **ASSISTANCE FINANCE CREDIT (Enseigne PRETVIAGER)** SARL au capital de 10 000€.  
Siège social au 323 impasse des sangliers 83790 PIGNANS – RCS Orléans 480 841 071 00065  
Courtier en crédit enregistré à l'ORIAS sous le n°12065613 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr))

### *Ci-après dénommée l'Intermédiaire*

### Il est convenu ce qui suit :

#### **Article 1 : Informations concernant le Client**

L'Intermédiaire informe le Client agir en qualité de mandataire non exclusif. De ce fait, il exerce l'intermédiation en vertu d'un mandat délivré par un ou plusieurs établissements de crédit ou établissements de paiement. Il n'est pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec un établissement de crédit ou un établissement de paiement.

Par ailleurs, il communique au Client les informations suivantes :

- Etablissements avec lesquels l'intermédiaire a enregistré au cours de l'année précédente une part supérieure au tiers de son chiffre d'affaires au titre de l'activité d'intermédiation : CFCAL
- Montant de la participation, directe ou indirecte, supérieure à 10% de ses droits de vote ou de du capital de la société, détenue par un établissement de crédit ou par toute entité contrôlant un établissement de crédit : NEANT

#### **Article 2 – Objet de la convention**

Le Client charge l'Intermédiaire qui l'accepte d'effectuer en ses lieux et place, les études, démarches et négociations auprès des établissements de crédits lui ayant délivré mandat, aux fins d'obtention d'un prêt viager hypothécaire, répondant au besoin du client :

Montant : €

**Aux vues des négociations, l'Intermédiaire pourra proposer de modifier les caractéristiques du prêt envisagé afin de répondre au mieux au besoin de financement, et ce en diminuant ou augmentant le montant sans qu'il soit nécessaire d'établir une nouvelle convention d'intermédiation.**

#### **Article 3 – Modalités de la convention**

Le Client s'oblige à fournir tous renseignements et pièces justificatives nécessaires à la constitution du dossier notamment il s'engage à communiquer à l'Intermédiaire toute information concernant sa situation financière et ses besoins de manière à pouvoir proposer au Client un prêt adapté à sa situation. Il certifie l'exactitude des informations fournies et déclare être informé que toute déclaration erronée ou mensongère, ou toute production de faux, entraînera la résiliation immédiate du présent mandat et pourra donner lieu à des procédures pénales.

L'Intermédiaire sera le seul interlocuteur de l'établissement de crédit. A ce titre, le Client autorise l'Intermédiaire à se substituer en ses lieux et place, et transmettre ou recevoir de l'organisme de crédit des informations le concernant.

L'intermédiaire effectuera toutes démarches nécessaires en vue de l'obtention d'un accord de prêt et s'engage à agir au mieux des intérêts du Client.

L'intermédiaire, en tenant compte des connaissances et de l'expérience du Client en matière de prêt viager hypothécaire, informera le Client :

- sur les caractéristiques essentielles d'un prêt viager hypothécaire
- sur les conséquences que la souscription du contrat pourrait avoir sur sa situation financière et, le cas échéant, sur les biens remis en garantie
- sur les devoirs et obligations découlant de l'opération de crédit.

#### **Article 4 – Rémunération**

L'intermédiaire s'engage à ne demander aucune somme à quelque titre que ce soit si le financement recherché n'est pas trouvé. La rémunération n'est due que si l'intermédiaire remplit sa mission et obtient un accord de crédit qui se concrétisera par la signature d'un contrat de prêt et le déblocage des fonds. Notre rémunération correspond à un pourcentage du montant effectivement prêté par l'établissement de crédit. Selon le crédit envisagé, sa nature (**Prêt viager hypothécaire**) et l'établissement de crédit qui accordera le financement, le taux relatif de notre rémunération ne pourra être supérieur à 5% maximum. Le client est informé que l'intermédiaire ne percevra pas de rémunération de la part de l'établissement bancaire dans le cadre d'un prêt viager hypothécaire.

Le Client accepte sans qu'il soit nécessaire d'établir une nouvelle convention d'intermédiation, que le montant en euros puisse varier en fonction du montant du prêt en cas de modification du montant du prêt dans les conditions prévues à l'article 2. Cette rémunération est indépendante des éventuels frais d'établissement de crédit, de caution et/ou notariés.

Le Client donne mandat irrévocable à l'établissement de crédit en cas d'acte de prêt sous seing privé ou au notaire en cas d'acte de prêt authentique de régler la commission à l'Intermédiaire par prélèvement sur les fonds prêtés.

L'Intermédiaire rappelle qu'en application de l'article L 519-6 du code Monétaire et financier qu' « Il est interdit à toute personne physique ou morale qui apporte son concours, à quelque titre que ce soit et de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement, à l'obtention ou à l'octroi d'un prêt d'argent, de percevoir une somme représentative de provision, de commissions, de frais de recherche, de démarches, de constitution de dossier ou d'entremise quelconque, avant le versement effectif des fonds prêtés. Il lui est également interdit, avant la remise des fonds et de la copie de l'acte, de présenter à l'acceptation de l'emprunteur des lettres de change, ou de lui faire souscrire des billets à ordre, en recouvrement des frais d'entremise ou des commissions ».

A l'issue de la première phase d'analyse du dossier par l'intermédiaire, un document séparé, ci-après désigné « **l'Annexe** », viendra préciser les caractéristiques exactes du financement. A ce titre, l'Annexe contiendra notamment :

- Le montant exact du financement
- Le pourcentage et le montant exact de la commission due par le Client à l'Intermédiaire

**La signature de l'Annexe interviendra avant la mise en relation du Client avec l'établissement de crédit. Cette Annexe formera un tout indivisible avec la présente Convention d'intermédiation bancaire.**

### **Article 5 – Liberté et Informatique**

Les informations personnelles recueillies dans le cadre de la présente convention feront l'objet d'un traitement informatisé par l'Intermédiaire. Les informations recueillies sont nécessaires à l'obtention du financement. Sans elles, la demande du Client ne pourra être traitée. Ces informations sont uniquement destinées à cet effet. Elles ne feront l'objet d'autres communications extérieures que pour les seules nécessités de l'obtention d'un prêt et pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Sur les informations personnelles collectées, conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, le Client dispose de droit d'accès, de rectification et d'opposition qui peuvent être exercés auprès de :

**PRETVIAGER** 323 impasse des sangliers 83790 PIGNANS – [cnil@moderatio.fr](mailto:cnil@moderatio.fr) - L'Intermédiaire prendra toutes les dispositions pour assurer la sécurité des données personnelles enregistrées et pour empêcher qu'elles soient déformées, endommagées, ou que des tiers non autorisés y aient accès. L'ensemble des informations relatives au traitement des données à caractère personnel détenues par l'Intermédiaire sera adressé au Client à sa demande. En tout état de cause, ces informations sont disponibles sur leurs sites internet respectifs, soit [www.pret-viager.fr](http://www.pret-viager.fr).

### **Article 6 – Confidentialité**

Toute information recueillie par l'Intermédiaire dans le cadre des présentes, demeurera strictement confidentielle et ne devra faire l'objet d'aucune divulgation sauf à l'égard des établissements de crédits sollicités. Cette obligation demeure en cas de cessation de la présente convention pour quelque raison que ce soit.

### **Article 7 – Recours et réclamation**

En cas de réclamation, le Client peut s'adresser à : **AFC Service Réclamation** – 323 imp. des sangliers 83790 PIGNANS [reclamation@moderatio.fr](mailto:reclamation@moderatio.fr) L'Intermédiaire s'engage à accuser réception de la réclamation du Client dans un délai de dix jours ouvrables à compter de sa réception et à apporter une réponse dans un délai de deux mois à compter de la réception.

Si le Client n'est pas satisfait par la réponse apportée par le service réclamation de l'Intermédiaire, il a la possibilité de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige. Les coordonnées du médiateur sont les suivantes :

**Nom du médiateur : DEVIGNY MEDIATION**

- **Contact par voie électronique via le site internet :** [www.devignymediation.fr](http://www.devignymediation.fr)
- **Contact par courrier à l'adresse suivante :** 9 avenue René Gasnier – D01 – 49100 ANGERS

Le médiateur peut être saisi, après épuisement des voies de recours interne, dans un délai maximum d'un an suivant la réclamation écrite adressée à l'Intermédiaire. Dès réception des documents sur lesquels est fondée la demande, le médiateur notifiera au Client par voie électronique ou courrier simple sa saisine. En cas d'avis rendu par le médiateur ne satisfaisant pas le Client, celui-ci n'est pas tenu de l'accepter et peut envisager une action en justice.

### **Article 8 – Autorité de Contrôle**

Les coordonnées de l'autorité de contrôle prudentiel sont : ACPR 4 place de Budapest – CS 92459 – 75436 PARIS CEDEX 09, site internet : [www.acpr.banque-france.fr](http://www.acpr.banque-france.fr) - [info-clientele@acpr.banque-france.fr](mailto:info-clientele@acpr.banque-france.fr)

### **Article 9 – Durée de la convention**

La convention prendra fin après déblocage des fonds prêtés.

Elle pourra être dénoncée à tout moment par lettre recommandée avec accusé de réception avant l'obtention de l'accord de crédit.

Fait en deux exemplaires, à ..... le .....

Signature de l'emprunteur et du co-emprunteur :  
Précédée de la mention manuscrite suivante :  
« **bon pour accord, lu et approuvé** »

Signature de l'Intermédiaire

L'emprunteur

Le co-emprunteur

L'intermédiaire

**ASSISTANCE FINANCE CREDIT**  
323 IMPASSE DES SANGLIERS  
83790 PIGNANS  
02.38.411.470



# PRÊT VIAGER

Monétisez votre bien

## Annexe à la convention d'intermédiation

Nom(s) .....Prénom(s) .....

Adresse .....Code Postal ..... Ville .....

Adresse électronique : .....

Conformément à la convention d'honoraires d'intermédiation bancaire, les caractéristiques définitives du financement accordé sont les suivantes :

Etablissement prêteur : CFCAL Garantie : Hypothécaire de 1er rang

Montant du financement : ..... euros

Honoraires dus à l'intermédiaire : ..... euros soit ..... % du montant du Financement.

Cette Annexe forme un tout indivisible avec la présente Convention d'honoraires d'intermédiation bancaire. Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé du Client avant le versement effectif des fonds prêtés.

Fait en deux exemplaires à .....

Le .....

Le Client  
Lu et approuvé (1 mention par emprunteur)  
Signature

l'Intermédiaire  
Lu et approuvé  
Signature

*Lu et approuvé*  
**ASSISTANCE FINANCE CREDIT**  
323 IMPASSE DES SANGLIERS  
83790 PIGNANS  
02.38.411.470



**PRÊT VIAGER**  
Monétisez votre bien

## NOTE DE PRESENTATION DU DOSSIER

Nom :

Prénom :

### OBJECTIF DE LA DEMANDE

### CONCERNANT LE BIEN IMMOBILIER

### CE QU'IL FAUT SAVOIR